

N° 24

Séance du 11 octobre 2022

OBJET :

**DÉCISION  
MODIFICATIVE DE  
CRÉDITS N°1 -  
BUDGET ANNEXE  
ZONES  
ÉCONOMIQUES  
2022**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 04 octobre 2022 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le mardi 11 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

**Présents** : Marc ARCHER, René AVRIL, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Christine BERTIN, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Roland BOST, Stéphanie BOUCHARD, Jean-Pierre BRAT, Hervé BRU, Annick BRUNEL, Christiane BRUN-JARRY, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Jean-Baptiste CHOSSY, Evelyne CHOUVIER, Pierre CONTRINO, Bernard COTTIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Béatrice DAUPHIN, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Julien DEGOUT, Jean Maxence DEMONCHY, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Christophe DESTRAS, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Colette FERRAND, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, René FRANÇON, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, André GAY, Sylvie GENEPIERRE, Cindy GIARDINA, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Olivier JOLY, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Alain LIMOUSIN, Gilbert LORENZI, Cécile MARRIETTE, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Martine MATRAT, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Nicole PINEY, Christophe POCHON, Ghyslaine POYET, Frédéric PUGNET, Monique REY, Michel ROBIN, Pascal ROCHE, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, David SARRY, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Yannick TOURAND, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

**Absents remplacés** : Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Simone CHRISTIN-LAFOND par René SUCHET, Pierre DREVET par Nicole PARDON, Jean-Claude GARDE par Gérald GONON, Jean-René JOANDEL par Marie-Pierre BAROU, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Julien RONZIER par Annie DETHY

**Pouvoirs** : Christiane BAYET à Cindy GIARDINA, Christophe BRETTON à Thierry GOUBY, Bertrand DAVAL à Frédérique SERET, Jean-Marc DUFIX à Patrice COUCHAUD, Jean-Marc DUMAS à Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Flora GAUTIER à René FRANÇON, Pierre GIRAUD à Claudine COURT, Martine GRIVILLERS à Jean-Paul FORESTIER,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20221011-20221011\_CC\_D24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2022

Affichage : 19/10/2022



Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET, Carole TAVITIAN à François MATHEVET

**Absents excusés** : Gérard PEYCELON

**Secrétaire de séance** : Patrick ROMESTAING

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	117
Nombre de membres suppléés	7
Nombre de pouvoirs :	10
Nombre de membres absents non représentés :	1
Nombre de votants :	127

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu l'article L5211-1 et suivants et L5216-5 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 14 décembre 2021 par laquelle le conseil communautaire a adopté le budget primitif de l'exercice 2022,

Vu la délibération du 28 juin 2022, par laquelle le conseil communautaire approuve les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2021,

Vu la délibération du 28 juin 2022, par laquelle le conseil communautaire vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget annexe eau potable,

Considérant la nécessité de procéder à de nouveaux ajustements de crédits sur le budget annexe zones économiques, il est proposé de procéder à l'inscription des sommes suivantes :

Le projet de DM n°1 du budget annexe zones économiques concerne des ajustements d'écritures d'ordre relatives à des ventes sur les zones des Etangs et celle des Quarchons et s'équilibre avec l'avance versée par le budget principal.

### **Budget annexe ZONES ECONOMIQUES DM n°1 - 2022**

(budget géré en M14 avec gestion de stocks et voté HT)

#### **Section de Fonctionnement**

Imputation budgétaire			Libellé	Dépenses	Recettes
Art.	Chap.	Fonc.			
			<b>Ajustement des crédits</b>		
605	011	90	Achats de matériaux	45 000	
71355	042	90	Variation de stock sur terrains aménagés	35 000	
71355	042	90	Variation de stock sur terrains aménagés		80 000
<b>TOTAL</b>				<b>80 000</b>	<b>80 000</b>

#### **Section d'investissement**

Imputation budgétaire			Libellé	Dépenses	Recettes
Art.	Chap.	Fonc.			
			<b>Ajustement de l'avance versée par le budget principal</b>		
3555	040	90	Terrains aménagés	80 000,00	
3555	040	90	Terrains aménagés		35 000
168758	16	90	Avances versées	20 000,00	
168758	16	90	Avances versées		65 000
168751	16	90	Avances versées par le budget principal		41 500
168751	16	90	Avances versées par le budget principal	41 500	
<b>TOTAL</b>				<b>141 500</b>	<b>141 500</b>

Après en avoir délibéré par 127 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve la décision modificative de crédits n°1 du budget annexe zones économiques sur l'exercice 2022.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 11 octobre 2022.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance